Bureau de santé de l’est de l’Ontario Le 26 août 2021
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**Le BSEO continue d’organiser des cliniques de vaccination contre la COVID-19**

Dans le cadre de sa stratégie du « dernier kilomètre », le Bureau de santé de l’est de l’Ontario (BSEO) organisera des cliniques communautaires de vaccination contre la COVID-19 de plus petite envergure facile d’accès dès que les cliniques de masse seront terminées à partir du 27 août 2021.

Les vaccins seront offerts avec ou sans rendez-vous dans six endroits situés dans la région du BSEO. Pour prendre rendez-vous appelez au 1 800 267-7120 ou courriellez à info@eohu.ca pour laisser votre nom et un numéro de téléphone pour vous joindre pendant la journée. Ayez votre carte-santé en main si vous en avez une.

Pour vous informer des endroits et des heures de clinique sans rendez-vous, consultez [www.BSEO.ca/vaccins](http://www.BSEO.ca/vaccins) régulièrement puisque les sites et les horaires varient selon la clinique et la semaine. La [liste des prochaines cliniques de vaccination](https://eohu.ca/fr/covid/list-of-upcoming-covid-19-vaccination-clinics#Liste%20des%20prochaines%20cliniques%20de%20vaccination%20contre%20la%20COVID-19) sera mise à jour à la fin de chaque semaine pour celle qui suit.

**Cliniques temporaires**

Les cliniques temporaires sans rendez-vous se poursuivront dans toute la région du BSEO. Pour la liste des prochaines cliniques de vaccination, consultez le [www.BSEO.ca/vaccins](http://www.BSEO.ca/vaccins). Les organismes, lieux de travail ou groupes communautaires peuvent faire la [demande d’une clinique temporaire de vaccination contre la COVID-19](https://eohu.ca/fr/covid/pop-up-covid-19-vaccination-clinic-requests) organisée chez eux.

**Cliniques dans les écoles**

Le BSEO travaille en partenariat avec les conseils scolaires et les écoles afin d’organiser des cliniques de vaccination contre la COVID-19 dans les écoles pour les élèves, enseignants et personnel scolaire admissibles. Les renseignements à ce propos sont distribués aux parents et tuteurs.

**Admissibilité**

Les personnes admissibles doivent avoir 12 ans ou plus en 2021 et peuvent recevoir la deuxième dose 21 jours après avoir reçu une première dose du vaccin de Pfizer ou 28 jours plus tard pour la première dose du vaccin de Moderna. Les candidats âgés de 17 ans ou moins ne recevront que le vaccin de Pfizer-BioNTech pour les deux doses.

Pour le moment, les troisièmes doses de vaccin ne sont pas recommandées pour la population générale. En s’appuyant sur les recommandations du médecin hygiéniste en chef et des experts en santé, [une troisième dose d’un vaccin contre la COVID-19 ne sera offerte qu’à certaines populations vulnérables](https://eohu.ca/fr/covid/foire-aux-questions-concernant-le-vaccin-contre-la-covid-19#Quand%20est-il%20recommand%C3%A9%20d%E2%80%99administrer%20une%20troisi%C3%A8me%20dose?).

Pour les plus récents renseignements sur les vaccins contre la COVID-19, consultez le [www.BSEO.ca/vaccins](http://www.BSEO.ca/vaccins).

-30-